

Contexte

Les histoires de Winnipeg et de ses citoyens sont racontées dans les documents et les artefacts gérés par les Archives de la Ville de Winnipeg (la Ville), et nous voulons que tous les résidents soient inspirés à explorer notre histoire.

La collection d'archives de la Ville est unique et irremplaçable et comprend des procès-verbaux, des règlements, des cartes, des photographies, des dessins et des artefacts.

Afin d'assurer la préservation à long terme et l'accès à ces éléments irremplaçables, la Ville examine des options d'installation pour répondre aux besoins d'entreposage et de préservation de sa collection d'archives croissante, pour disposer de suffisamment d'espace pour sa programmation et pour créer un espace accessible qui permettra aux Winnipegois de continuer à avoir accès aux documents et à effectuer des recherches.

Participation

Le consultant a organisé des entretiens au début de 2020 pour recueillir les commentaires des groupes de parties prenantes. Au printemps 2021, la Ville s'est adressée à la collectivité pour recueillir des commentaires sur les conclusions du consultant et formuler des recommandations à l'intention du conseil municipal. En raison de la quantité d'informations nécessaires pour fournir une rétroaction éclairée, un sondage en ligne et des événements de participation de type ateliers ont été utilisés. Les détails de toutes les activités de participation sont présentés dans le Tableau 1 ci-dessous.

Bien que les résultats du sondage ne soient pas statistiquement pertinents (ils ne représentent pas l'ensemble de la population de Winnipeg), il est important de reconnaître la valeur de l'écoute de ceux qui connaissent le sujet et qui ont manifesté un intérêt à cet égard et des utilisateurs des archives. À ce stade du projet, nous avons demandé aux membres de la collectivité de se renseigner sur les options et de fournir une rétroaction éclairée, ce qui a nécessité le recours à des techniques d'information et de participation approfondies. Le sondage, l'atelier et les soumissions écrites ont permis de recueillir une tonne d'informations sur l'expérience des utilisateurs qui seront utilisées avec les données du rapport du consultant et de l'analyse coûts-avantages pour formuler une recommandation.

Promotion

Les possibilités de participation publique ont été promues à l'aide des méthodes suivantes :

- Communiqué de presse – 25 mai;
- Messages sur Facebook et Twitter – 14 messages du 25 mai au 5 juillet;
- Annonces payantes sur Facebook et Twitter – les annonces ont été diffusées entre le 25 mai et le 5 juillet;
- Bulletin d'information sur la participation publique de la Ville de Winnipeg – 27 mai, 14 juin, 24 juin;
- Annonces imprimées – Grassroots, La Liberté et Canstar Weeklies – semaines du 24 et du 31 mai 2021.

Les échantillons des promotions figurent à l'annexe A.

Date	Activité	Détails
Janvier 2020	L'équipe de consultants a rencontré des groupes de parties prenantes ayant un intérêt pour les archives de la Ville de Winnipeg afin d'étayer le rapport du consultant.	Des représentants des services municipaux, de la Société historique du Manitoba, de Patrimoine Winnipeg, de la Winnipeg Foundation, de l'Association for Manitoba Archives, du Centre du Patrimoine et de l'Université de Winnipeg ont participé aux réunions. Les notes de ces réunions se trouvent à l'annexe B.
Lancée le 25 mai 2021	Page Web du projet – français et anglais. La page Web comprend des liens menant à des renseignements, au sondage en ligne et à une foire aux questions.	2 730 visiteurs uniques au total. 626 visiteurs informés (visiteurs qui ont exploré le site, par exemple en ouvrant des documents). 217 visiteurs engagés (visiteurs qui ont donné leur avis).
25 mai 2021 – 5 juillet 2021	Sondage (disponible en ligne et par courrier direct)	208 répondants. Une participation autosélectionnée qui a permis aux résidents de se renseigner sur les options et de donner leur avis sur les améliorations du programme et les options d'installation. Les résultats figurent à l'annexe C.

Les 16, 17 et 23 juin 2021	Ateliers et réunions	Deux événements ont été organisés, auxquels tout le monde pouvait participer (16 juin – 32 participants; 17 juin – 23 participants). Un atelier a été organisé avec des membres de la communauté autochtone (23 juin – 8 participants). Tous les participants ont été invités à remplir le sondage par la suite. Fédération des Métis du Manitoba (26 juillet) Les notes des ateliers figurent à l'annexe D.
25 mai 2021 – 5 juillet 2021	Soumissions écrites	Quatre soumissions écrites ont été présentées. Les observations écrites figurent à l'annexe E.

Tableau 1 Activités de participation

Principales conclusions

- La plupart des répondants au sondage ont compris les conclusions du consultant (81 % ou 169 sur 208) et les options d'installation (88 % ou 178 sur 208) après avoir examiné l'information ou participé à un atelier.
- Dans le sondage en ligne, les répondants ont été invités à classer les quatre options dans l'ordre de 1 (la plus favorisée) à 5 (la moins favorisée). Les résultats sont les suivants :
 1. Option 4 (rénovation du 380, avenue William; moyenne de classement de 1,99)
 2. Option 1 (construction d'un nouveau bâtiment; moyenne de classement de 2,27)
 3. Option 2a (deux sites d'archives; moyenne de classement de 3,12)
 4. Option 3 (nouvelle construction sur 10 ans; moyenne de classement de 3,64)
 5. Option 2b (deux sites d'archives dont un loué; moyenne de classement de 3,86).
- Lors des ateliers, l'option 1 (construction d'un nouveau bâtiment) a été la plus soutenue, mais certains ont exprimé leur soutien envers l'option 4 (rénovation du 380, avenue William).
- Les participants à l'atelier ont posé des questions sur le délai de vingt ans et ont suggéré que davantage d'entreposage sera nécessaire en raison d'un retard dans l'acceptation des archives communautaires.
- Les répondants au sondage et les participants à l'atelier souhaitaient voir la stratégie des archives comme un véhicule de réconciliation, avec une participation accrue auprès des collectivités autochtones, une programmation axée sur les autochtones et des espaces pour la création, la préservation et le partage des histoires autochtones de manière autorisée et culturellement appropriée.
- L'énoncé de valeur le plus soutenu dans le sondage était « La croissance et la diversification de la collection d'archives sont importantes pour moi. » (83 % ou 172 des 208 répondants étaient d'accord). Voir la Figure 1 ci-dessous.

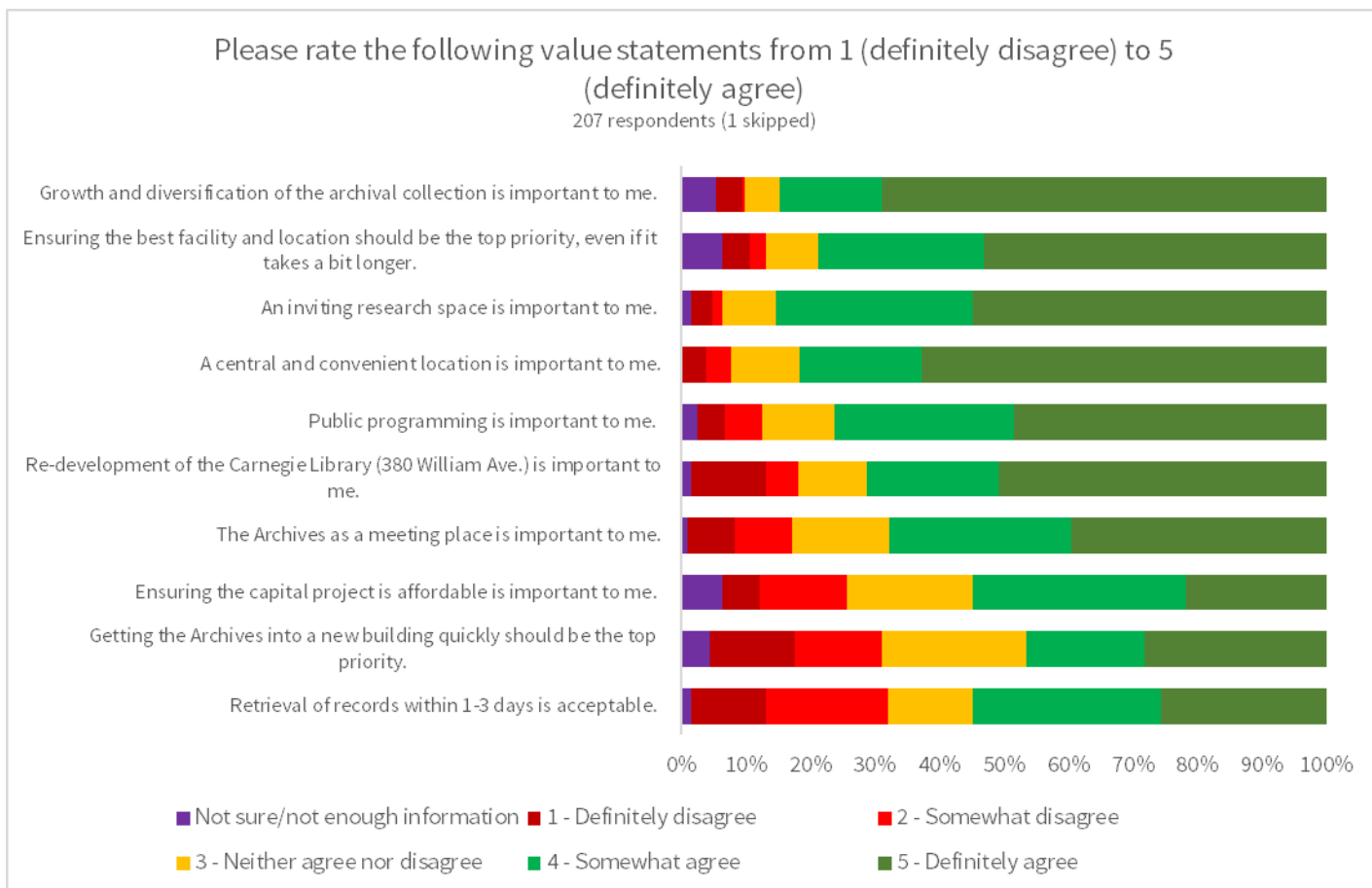


Figure 1 Classement des énoncés de valeur du sondage

Options de programmation

Les options de programmation ont été généralement soutenues dans les discussions de l'atelier et dans les commentaires du sondage.

Idées de programmes et de services supplémentaires :

- Lignes directrices ou critères permettant de déterminer quand les articles communautaires sont acceptés.
- Zone d'archives restreinte pour les chercheurs et le personnel
- Accès aux documents numériques et espace pour explorer les documents numériques
- Boutique de cadeaux et café
- Espace événementiel louable (source de revenus)
- Espace de recherche collective
- Espace de galerie, de présentation, ou d'exposition
- Espace de classe supplémentaire requis

Options d'installation

Dans leurs commentaires sur les options d'installation, les participants ont souligné l'importance de veiller à ce que le projet soit bien fait, tout en exprimant l'urgence de le réaliser rapidement pour protéger les archives. Les participants ont très peu appuyé l'idée de deux emplacements (options 2a et 2b) et d'une installation pour une période de 10 ans (option 3).

Les tableaux ci-dessous présentent les thèmes les plus marquants des réponses au sondage concernant les avantages et les inconvénients de chaque option d'installation. Ces mêmes thèmes ont été abordés lors des discussions en atelier.

Avantages de l'option 1	Inconvénients de l'option 1
- Construit sur mesure (69 commentaires)	- Coût (84 commentaires)

- Nouveau (16 commentaires) - Moderne (13 commentaires) - Répond aux besoins à long terme (13 commentaires)	- Lieu inconnu (34 commentaires) - Construire quelque chose de nouveau au lieu d'utiliser un bâtiment historique existant (15 commentaires) - Retards potentiels dus à l'incertitude et à la conception (14 commentaires)
---	---

Avantages de l'option 2	Inconvénients de l'option 2
- Emplacement central et accessible au public (22 commentaires) - Des bâtiments multiples offrent un aspect de sécurité pour les documents en cas de catastrophe inattendue (21 commentaires) - L'entreposage hors site offre plus d'espace pour l'entreposage et l'expansion (12 commentaires)	- Retards dans la récupération de documents (31 commentaires) - Coûts, y compris l'augmentation des coûts opérationnels et de personnel (43 commentaires) - Risque lié à la location (13 commentaires) - Risque lié au transport des documents (22 commentaires) - Les documents ne sont pas aussi accessibles avec deux sites (13 commentaires)

Avantages de l'option 3	Inconvénients de l'option 3
- Réduction des coûts à court terme (24 commentaires) - Construit sur mesure (24 commentaires) - Répond plus rapidement aux besoins à court terme (10 commentaires)	- Risque que la deuxième phase d'expansion ne soit pas financée (31 commentaires) - Risques liés à une construction en deux étapes (31 commentaires) - Coût (29 commentaires) - Une construction sur 10 ans n'offre pas suffisamment d'espace et de temps (20 commentaires)

Avantages de l'option 4	Inconvénients de l'option 4
- Utilise un bâtiment patrimonial existant (88 commentaires) - Emplacement central (32 commentaires) - Réduction des coûts (25 commentaires) - La Ville est actuellement propriétaire du bâtiment (14 commentaires)	- Risques liés aux rénovations (35 commentaires) - Limitations du bâtiment existant (par exemple, taille, disposition, accessibilité) (50 commentaires) - Coûts inconnus (42 commentaires) - Emplacement (12 commentaires)

Idées des participants à l'atelier et au sondage concernant l'installation des archives :

- Un délai plus long pour l'espace d'archivage est nécessaire (une période de 20 ans n'est pas suffisante).
- Engager un architecte autochtone
- Tenir compte du bâtiment de la Baie d'Hudson et d'autres bâtiments existants
- Rénovation du 50, rue Myrtle
- Possibilité de partenariats avec les bibliothèques
- Le 380, avenue William peut-il être agrandi à l'avenir?
- Les coûts d'exploitation doivent également être déterminés et pris en compte pour les options.

Réconciliation et archives de la Ville de Winnipeg

Les conversations avec les participants, et en particulier avec les membres de la communauté autochtone, ont permis de confirmer et d'approfondir le point de vue de la Ville sur la capacité de la stratégie des archives à faire progresser les efforts de vérité et de réconciliation.

Les répondants au sondage ont indiqué qu'ils soutenaient l'amélioration du programme « en élargissant les possibilités de cérémonies, de contes et de programmes autochtones ».

Dans l'atelier destiné aux membres de la communauté autochtone, on nous a parlé de l'importance de créer un

espace accueillant pour les Autochtones, et on nous a demandé de considérer les bâtiments du patrimoine comme des produits de la colonisation.

Le mémoire de la FMM soulignait l'importance d'identifier et de fournir un accès pratique aux documents de la communauté métisse du Manitoba. Le mémoire comprend les recommandations suivantes :

1. La Ville continue de faire participer la FMM, par le biais du cadre de la résolution n° 8, à la mise en œuvre de la stratégie afin de s'assurer que les droits, les intérêts et les revendications des Métis du Manitoba sont représentés de façon appropriée.
2. La Ville et la FMM travaillent ensemble pour identifier les documents, les artefacts et les autres articles ayant une importance historique pour les Métis du Manitoba et s'assurer que ces articles sont partagés avec les Métis du Manitoba ou leur sont retournés.
3. La FMM et la Ville établissent des partenariats au fur et à mesure de la mise en œuvre de la stratégie.

Autres considérations clés :

- Engager un architecte autochtone pour concevoir le bâtiment des archives.

- Qui décide quels documents sont « significatifs pour la communauté »? Envisager un processus permettant de gérer les préjugés afin de refléter fidèlement la communauté.
- Veiller à ce que le langage reflète le fait que l'histoire de Winnipeg est notre histoire à tous, par exemple, en reconnaissant et en soutenant les méthodes autochtones de préservation et de partage des connaissances historiques – des renseignements qui comblent les lacunes du récit colonial.
- Veiller à ce que les récits relatent la longue histoire des peuples autochtones à Winnipeg avant et après l'incorporation de la Ville, par exemple, en reconnaissant les contributions des Autochtones et leur rôle à Winnipeg tout au long de l'histoire de la ville.
- Soutenir l'histoire orale, les récits et les méthodes alternatives de collecte d'archives afin de donner la parole à ceux qui ne peuvent pas enregistrer leur histoire dans des documents physiques.
- Une participation et des partenariats continus avec les peuples autochtones sont nécessaires pour assurer une représentation appropriée des peuples et des collectivités autochtones dans les documents et dans l'espace des archives.
- Une approche fondée sur les distinctions qui tient compte des histoires et des identités uniques des Premières Nations, des Métis et des Inuits devrait faire partie de l'examen et de la révision des archives.

Ce que nous avons entendu	Comment cela a été pris en compte*
La Ville devrait accepter davantage de dons provenant de sources communautaires (l'objectif de ~10 % de la collecte totale devrait être augmenté). Élaborer des lignes directrices pour l'acceptation des archives communautaires.	Actuellement, les documents privés d'individus ou d'organisations représentent environ 1 à 2 % de la collection totale des archives. Le rapport Cornerstone prévoit que la croissance de cette partie de la collection (de 1192 pieds linéaires de documents à 3161 pieds linéaires en 20 ans) représentera environ 10 % de la collection totale. Ces prévisions de croissance sont conformes à celles d'autres archives municipales étudiées, à la croissance démographique de la ville et aux prévisions de dotation en personnel et de ressources nécessaires pour gérer les augmentations prévues. Les Archives de la Ville disposent de critères d'évaluation pour l'acceptation des documents communautaires et ont récemment mis à jour leur site Web pour fournir des renseignements supplémentaires aux donateurs

	potentiels. Voir le site Web winnipeg.ca/francais/clerks/archives/donatingRecords.stm#1 pour plus d'informations.
Des détails sur les archives numériques sont requis dans la stratégie des archives.	L'archiviste numérique de la Ville examinera les commentaires du public, consultera des experts en la matière si nécessaire, et vérifiera ou ajoutera d'autres éléments aux besoins du programme et aux exigences en matière d'installations. La stratégie des archives prévoit un soutien supplémentaire pour l'expansion du contenu et des services numériques, notamment : des postes de recherche dédiés et mieux équipés permettant d'accéder à la fois aux documents physiques et aux documents produits sous forme numérique dès l'origine; davantage de traitement et d'acquisition de documents produits sous forme numérique dès l'origine; l'espace nécessaire pour les serveurs; et d'autres recommandations pour faire progresser les fonds numériques formulées par l'archiviste numérique de la Ville.
Envisagez d'autres commodités et services qui pourraient faire des archives une destination et un espace de recherche et d'apprentissage important.	Des aménagements supplémentaires, tels qu'une boutique de souvenirs et un espace d'exposition plus important, peuvent être envisagés dans le cadre de la conception détaillée, sous réserve de l'approbation du conseil municipal et de l'attribution de fonds.
Il faut plus de 20 ans d'espace d'entreposage; 20 ans, c'est trop court.	L'horizon de planification pour la croissance de sa collection physique est de 20 ans dans le futur. En planifiant l'avenir, les organisations archivistiques comparables interrogées dans le cadre de l'élaboration de la stratégie des archives s'attendaient à ce que la croissance se poursuive au rythme actuel pendant les dix prochaines années environ, après quoi la croissance des fonds physiques devrait diminuer à mesure que les documents produits numériquement dès l'origine deviennent plus courants. Les recommandations du consultant prévoyaient une marge de manœuvre pour la croissance des documents physiques au-delà de cette période de 10 ans, ainsi qu'un tampon supplémentaire pour tenir compte des documents actuellement conservés dans les bureaux de la Ville et des documents supplémentaires de la collectivité qui pourraient être transférés aux archives dans les années à venir.
L'option 4 (rénovation du 380, avenue William) est l'option d'installation la plus soutenue par les répondants au sondage; l'option 1 (nouvelle construction) est la plus soutenue dans les ateliers.	La fonction publique recommande l'option 4 (rénovation du 380, avenue William). Les principales considérations qui ont inspiré cette recommandation sont l'adéquation du bâtiment aux besoins des archives, la disponibilité du bâtiment, les réactions du public et le coût. Cette option prévoit de l'espace pour la croissance et la diversification de la collection d'archives, un espace de recherche accueillant et une programmation publique améliorée. Elle offre également un emplacement central et pratique dans le centre-ville et permettrait le réaménagement de la bibliothèque Carnegie (380, avenue William).

L'histoire de Winnipeg dans les archives devrait être plus représentative et incorporer les commentaires des membres de la communauté autochtone, y compris les commentaires sur les services et les installations.

Dans le cadre de la participation du public à la stratégie des archives, le personnel de la Ville a rencontré des membres de la communauté autochtone, de la Fédération des Métis du Manitoba et d'autres personnes afin de solliciter leurs commentaires. Cette consultation s'inscrit dans le cadre d'efforts continus visant à établir et à maintenir des relations avec les peuples autochtones, ce qui servira de base à la programmation et aux projets des Archives à l'avenir.

*Toutes les recommandations doivent être approuvées par le conseil municipal avant de passer au financement et aux étapes suivantes (par exemple, la construction).

Prochaines étapes

En plus des renseignements recueillis par le biais de la participation publique, la Ville effectue également une analyse coûts-avantages des options et a pris en compte ces renseignements, ainsi que les rapports du consultant, dans l'élaboration de ses recommandations.

La fonction publique présentera des recommandations pour la programmation et l'installation des archives au comité d'orientation permanent des biens et de l'aménagement, du patrimoine et du développement du centre-ville à l'automne 2021.

Toutes les personnes qui se sont inscrites pour recevoir des mises à jour seront informées des prochaines étapes et de leur possibilité de se présenter en tant que délégation lorsque le rapport administratif sera rendu public.

Les annexes se trouvent dans la [Bibliothèque de documents](#)

Annexe A – Échantillons des promotions

Annexe B – Notes des réunions des parties prenantes (janvier 2020)

Annexe C – Résultats du sondage

Annexe D – Notes de l'atelier

Annexe E – Soumissions écrites